

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 décembre 2005
(convocation du 5 décembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Décembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GELLE Thierry
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BENOIT Jean-Jacques à M. MOULINIER Maxime
Mme. BRACQ Mireille à Mme. BRUNET Françoise
M. BREILLAT Jacques à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à Mme. MOULIN-BOUDARD Martine
M. CAZENAVE Charles à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie à M. FREYGEFOND Ludovic
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean
M. NEUVILLE Michel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. PUJO Colette
Mme. PARCELIER Muriel à M. CANOVAS Bruno
M. POIGNONEC Michel à M. JUNCA Bernard
M. REBIERE André à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
M. SAINTE-MARIE Miche à M. ROUSSET Alain à partir de 12 H
Mme KEISER Anne-Marie à M. GRANET Michel à partir de 11 H 15

EXCUSES :

M. FERILLOT Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Développement des réseaux primaires EU - St MEDARD EN JALLES / MERIGNAC - Liaison Avenue de Mazeau / Avenue Marcel Issartier - Autorisation de signer les marchés

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du programme de développement des réseaux primaires d'assainissement EU de la zone d'influence de la station d'épuration Cantinolle, notre Etablissement Public a lancé un appel d'offres ouvert afin de réaliser le collecteur d'Eaux Usées prévu entre l'avenue de Mazeau sur la Commune de St MEDARD EN JALLES et l'avenue Marcel Issartier située à MERIGNAC.

Les travaux envisagés visent la suppression de la station d'épuration privée de "Bellevue" sise à MERIGNAC qui traite les effluents provenant principalement du lotissement Bellevue ainsi que du circuit auto-moto de MERIGNAC et le raccordement de ce secteur sur le bassin versant de la station d'épuration de Cantinolle à EYSINES. Le dimensionnement du projet prend en compte les besoins futurs en eaux usées de la zone amont entre l'aéroport et la station Bellevue.

Les travaux consisteront en :

- Lot 1 : la pose par micro tunnelier de collecteurs Eaux Usées ø 400 sur 1154 ml;
- Lot 2 : la pose en fouille ouverte de collecteurs Eaux Usées ø 300 sur 139 ml et ø 400 sur 880 ml, la démolition d'un collecteur ø 200 existant sur environ 80 ml ;

Pour chaque lot : le raccordement des collecteurs envisagés avec le Génie Civil de l'ouvrage aval, (afin de récupérer les eaux usées en provenance du lotissement Bellevue ainsi que du circuit auto-moto de MERIGNAC et les envoyer sur la station d'épuration de Cantinolle à EYSINES), les regards de visite, ouvrages, branchements, raccordements, reprises et réfections éventuelles demandées dans le cadre de la consultation.

Les travaux ont été estimés par le service à 3 568 123,68 € T.T.C.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 02 novembre 2005, s'est prononcée :

- Pour le lot n° 1, en faveur de l'offre en variante 2 du groupement SOGEA / BESSAC / CHANTIERS D'AQUITAINE, pour un montant de 2 594 780 € HT (3 103 356,88 € TTC) et pour une durée de 9 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Il est rappelé que l'opération avait été estimée par les services à 2 595 080,80 € T.T.C. ;

- Pour le lot n° 2, en faveur de l'offre du groupement SOGEA / CHANTIERS D'AQUITAINE, pour un montant de 805 089 € HT (962 886,44 € TTC) et pour une durée de 9,5 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Il est rappelé que l'opération avait été estimée par les services à 973 042,88 € T.T.C.

Soit un montant total du marché de 3 399 869 € HT (soit 4 066 243,32 € TTC).

Les crédits, disponibles au budget annexe assainissement, Chapitre 23, Compte 2315, CRB O200, Programme UCBA, au titre de l'exercice 2005 et inscrits au PPI, assurent le financement de cette opération.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à :

♦ signer les marchés à intervenir :

➤ avec le groupement SOGEA / BESSAC / CHANTIERS D'AQUITAINE, pour un montant de 2 594 780 € HT pour le lot n° 1, conformément à l'acte d'engagement ;

➤ avec le groupement SOGEA / CHANTIERS D'AQUITAINE, pour un montant de 805 089 € HT pour le lot n° 2, conformément à l'acte d'engagement ;

♦ signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 décembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
28 DÉCEMBRE 2005**

M. JEAN-PIERRE TURON

